SANTÉ SOCIAUX
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Acteurs du lien social et familial
ACCORD SIGNÉ PAR LA CFDT = ÉQUITÉ ET RECONNAISSANCE POUR LES SALARIÉS

Des classifications des métiers au plus près de la réalité,
Des rémunérations revues à la hausse,
La reconnaissance salariale des compétences, de la formation professionnelle et de l'ancienneté par la mise en place d'une grille d'évaluation*.

C'est tout cela que permet l'accord signé par la seule CFDT.

* Les nouvelles grilles d'entretien sont paritaires - élaborées avec les organisations syndicales de salarié·e·s pour être au plus près de la réalité du terrain.

JANVIER 2023

Date d'application : 1er janvier 2024
Les militant·e·s CFDT seront au rendez-vous pour vous accompagner dans le suivi de cet accord et sa bonne application.

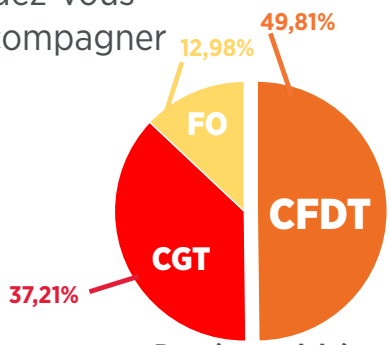

Représentativité Branche ALISFA

sante-sociaux.cfdt.fr

Rejoignez-nous
Augmentons le rapport de force
Protégez-vous
ADHÉREZ

www.cfdt.fr/adhesion
Auprès de vos élu-es CFDT